Jeux Olympiques & Paralympiques Paris 2024

Impacts pour les entreprises

CALENDRIER DES DIFFICULTÉS ET RESTRICTIONS

[Lien vers prefecturedepolice.interieur.gouv.fr-périmètres de montage]

Epreuves JO
24/07 -> 11/08

Epreuves JP
29/08 -> 08/09

Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre

Bouclage du centre de Paris
du 19/07 -> 26/07

Cérémonie d'ouverture JO
26/07

Cérémonie d'ouverture JP
28/08

VROP du 1er juillet au 15 septembre

Montage progressif :
- Trocadéro, pont d'Iéna, Tour Eiffel, Champs de Mars
- Grand Palais, pont Alexandre III, Invalides
- Quais bas

Montage
Hôtel de ville
01->11/08

Démontage progressif :
- Concorde
- Trocadéro, pont d'Iéna, Tour Eiffel, Champs de Mars
- Grand Palais, pont Alexandre III, Invalides
- Quais bas

Typologie des restrictions de circulation

Périmètre Bleu = Zones de restriction amont

- Limiter la circulation en amont des périmètres rouges
- Accès libre pour les piétons et les cyclistes
- Accès restreints pour les véhicules – justificatif à présenter (domicile, travail, rdv médical, …) – Contrôles aléatoires

Périmètre Rouge = proximité immédiate des sites Paris 2024

- Limiter les risques de malveillance liés à des véhicules non autorisés et sécurisation des flux du public accédant aux sites Paris 2024
- Accès libre pour les piétons et les cyclistes
- Circulation interdite aux véhicules motorisés sauf dérogations (laisser passer digital)

Périmètre Noir = accès aux sites Paris 2024 en zone SILT

- Zone de contrôle d'accès aux sites Paris 2024
- Mesures de palpations, fouilles des sacs et bagages

Périmètre Gris dit SILT = sites Paris 2024

- SILT = Sécurité Intérieure et Lutte contre le Terrorisme
- Accès réservé aux athlètes, accrédités Paris 2024 et détenteurs de billets
- Sécurité assurée par Paris 2024

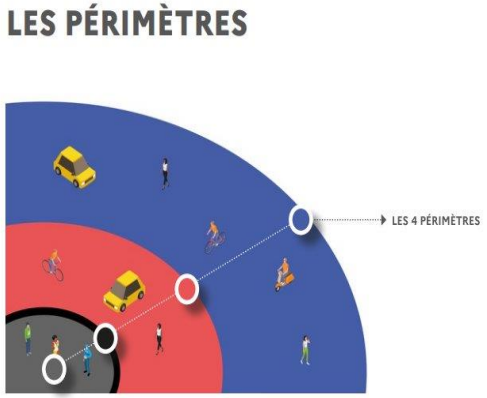

Autour du Village olympique : 24/24 7/7

Autour des sites d'épreuves :
Début 2 h30 avant l'épreuve, fin 1h après l'épreuve

Pour plus de renseignements

Anticiperlesjeux.gouv.fr:

Lien vers la définition des périmètres

Lien vers la carte des périmètres

Prefecturedepolice.gouv.fr :

Lien vers les périmètres JOP : Préfecture de Police

LES SITES DE COMPÉTITION – MONTAGES DANS PARIS

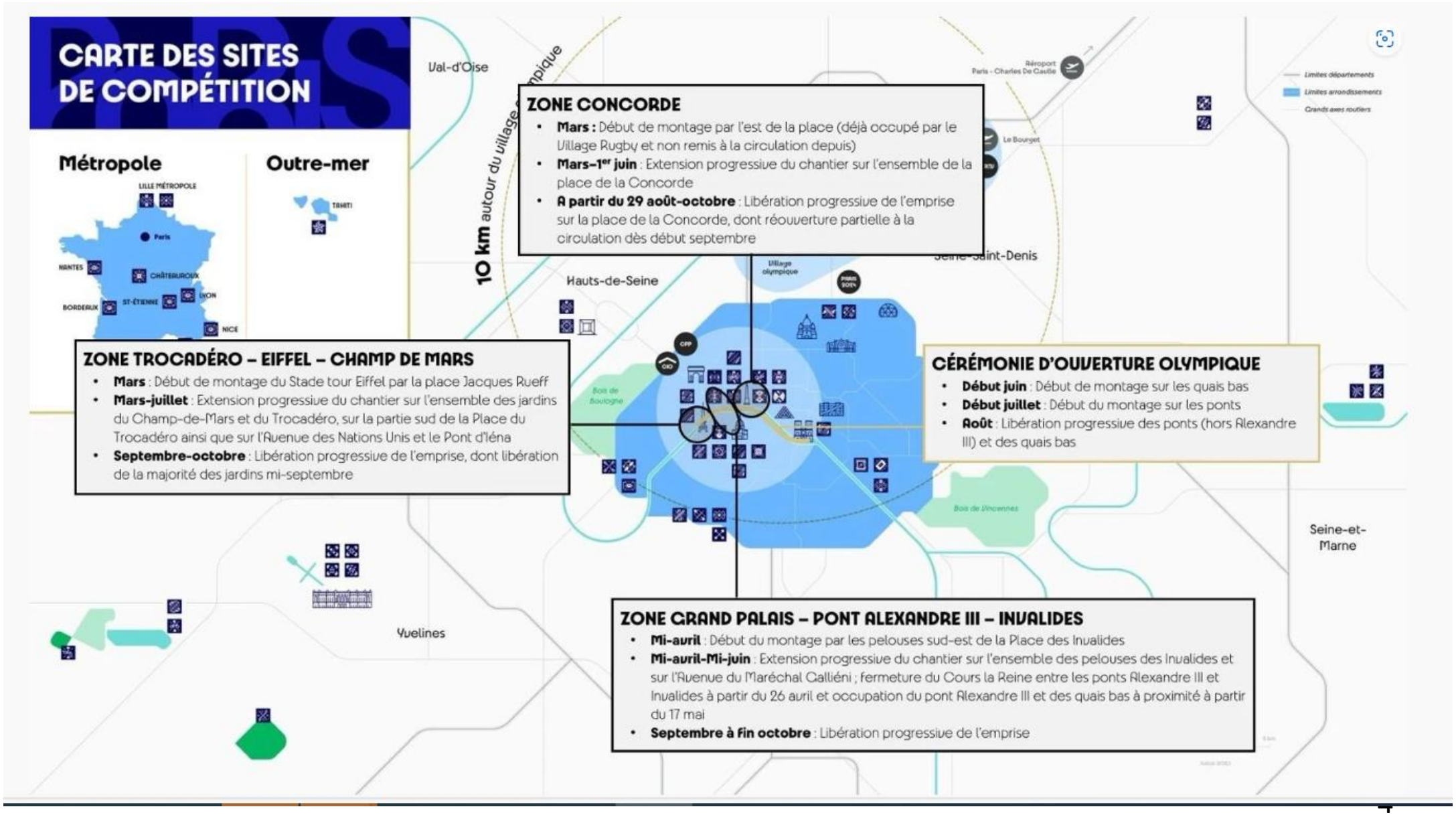

Cartes des zones impactées

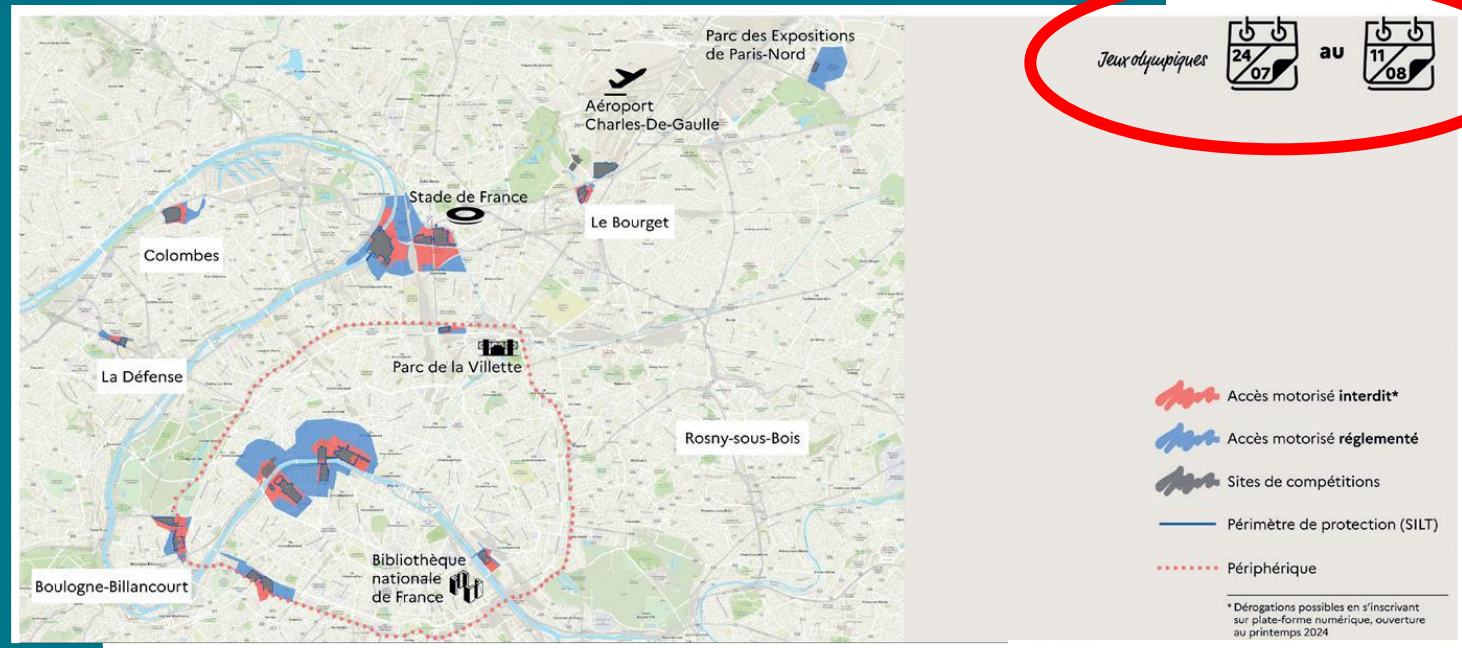

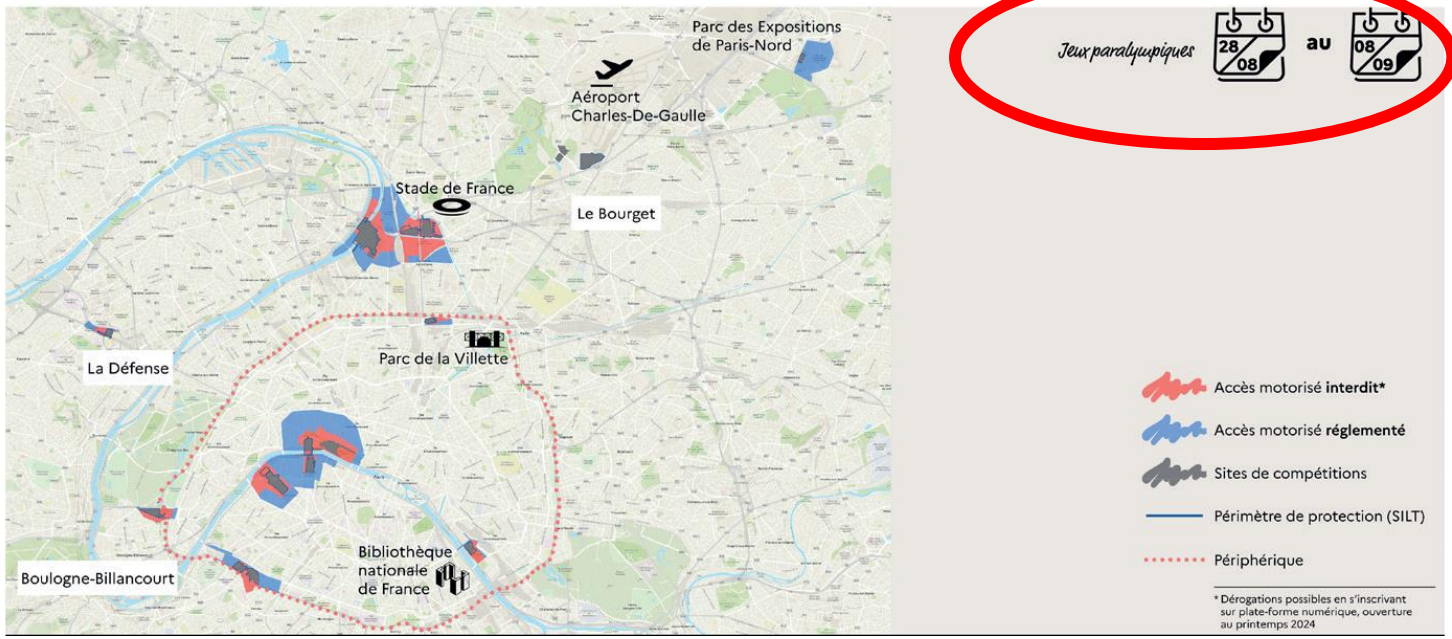

ZOOM CÉRÉMONIE D'OUVERTURE : PHASE PRÉPARATOIRE DU 18 AU 26 JUILLET 13H

Stations fermées du 18 au 26 juillet :

M

- 1 Tuilerie
- 12 8 1 Concorde
- 13 1 Champs-Elysées C.
- 9 Alma Marceau
- 9 Iéna
- 6 9 Trocadéro
- 6 Passy
- 11 7 Châtelet
- 7 Pont Marie
- 7 Pont Neuf
- 7 Sully Morland

passe sous la Seine sans voyageurs

- 5 Quai de la Râpée
- 4 Cité
- 10 Javel

RER

- C Musée d'Orsay
- C Pont de l'Alma
- C Champ de Mars Tour Eiffel

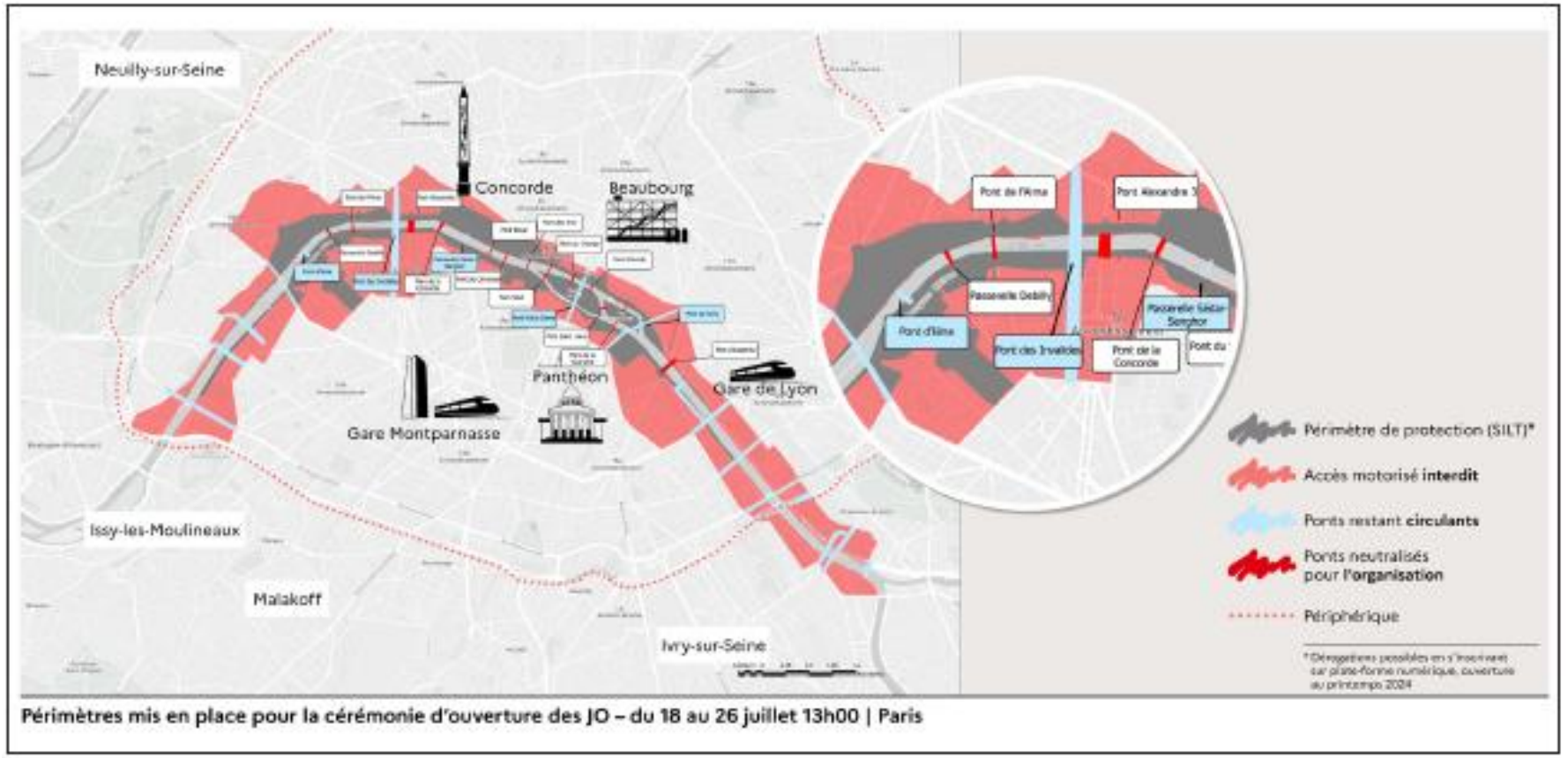

Périmètres mis en place pour la cérémonie d'ouverture des JO – du 18 au 26 juillet 13h00 | Paris

- La gare d'Austerlitz se situe en périmètre rouge : son accès piéton sera conservé et un accès bus et taxi sera exceptionnellement aménagé.
- La gare de Lyon n'est pas dans le périmètre.

ZOOM CÉRÉMONIE D'OUVERTURE : LE 26 JUILLET À PARTIR DE 13H

Stations fermées du 18 au 26 juillet :

M

- 1 Tuilerie
- 12 8 1 Concorde
- 13 1 Champs-Elysées C.
- 9 Alma Marceau
- 9 Iéna
- 6 9 Trocadéro
- 6 Passy
- 11 7 Châtelet
- 7 Pont Marie
- 7 Pont Neuf
- 7 Sully Morland

passe sous la Seine sans voyageur

- 5 Quai de la Râpée
- 4 Cité
- 10 Javel

RER

- C Musée d'Orsay
- C Pont de l'Alma
- C Champ de Mars Tour Eiffel

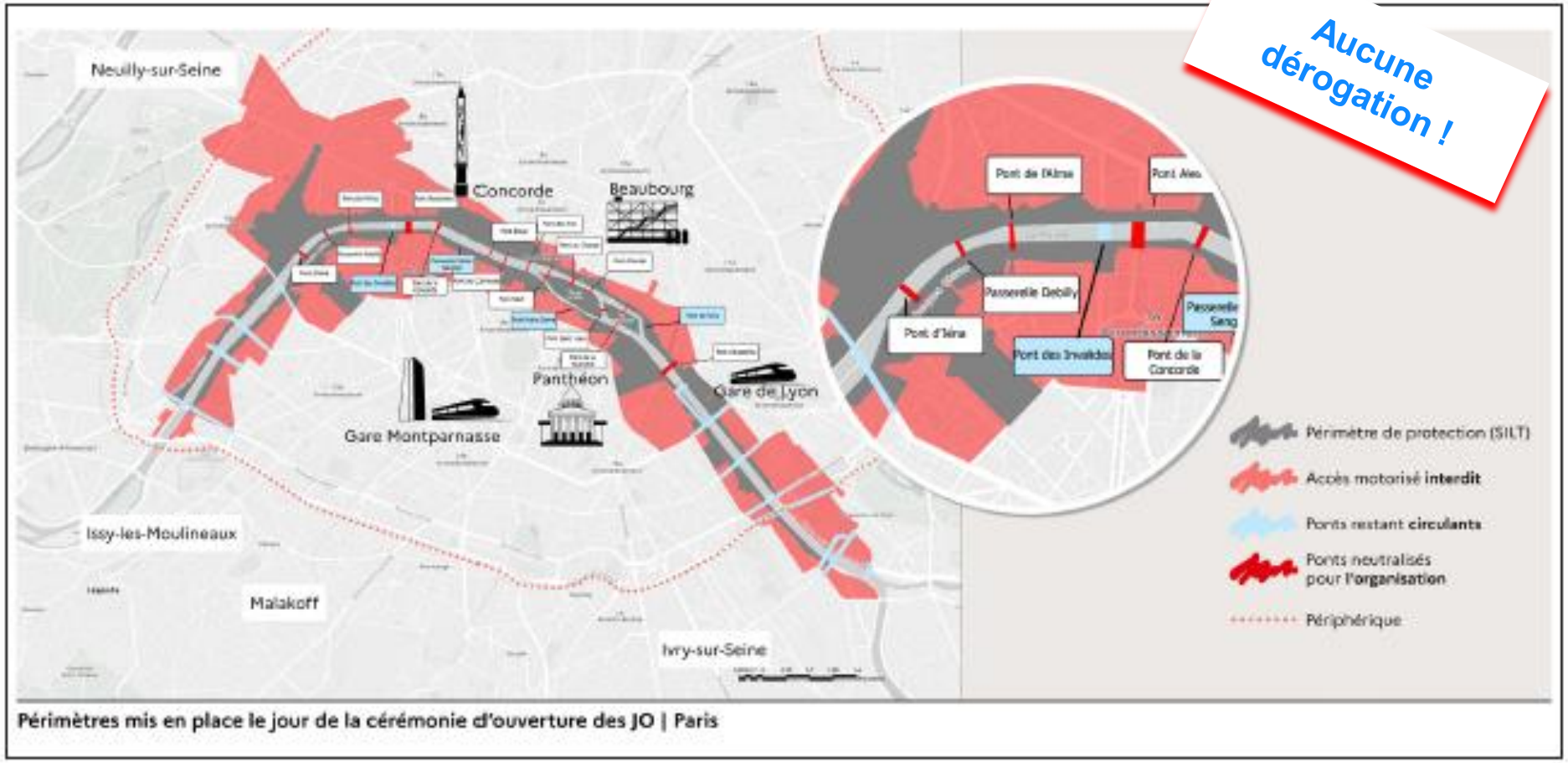

Périmètres mis en place le jour de la cérémonie d'ouverture des JO | Paris

Aucune dérogation !

- La gare d'Austerlitz se situe en périmètre rouge : son accès piéton sera conservé et un accès bus et taxi sera exceptionnellement aménagé.
- La gare de Lyon n'est pas dans le périmètre.

ZOOM CÉRÉMONIE D'OUVERTURE : LES PONTS DE PARIS

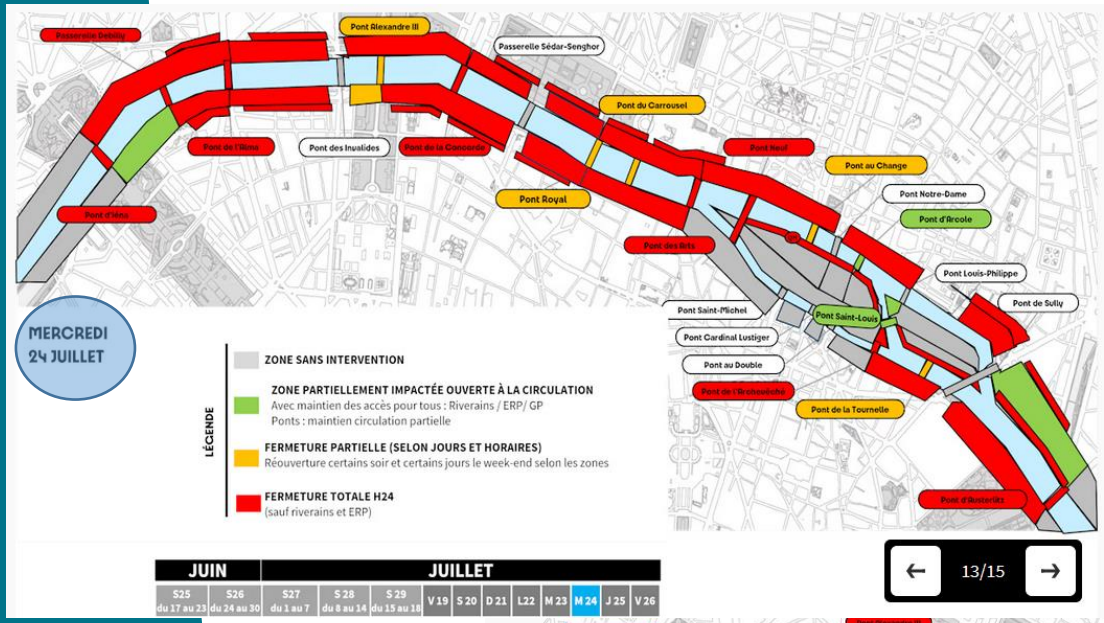

JUIN		JUILLET										
S25 du 17 au 23	S26 du 24 au 30	S27 du 1 au 7	S 28 du 8 au 14	S 29 du 15 au 18	V 19	S 20	D 21	L22	M 23	M 24	J 25	V 26

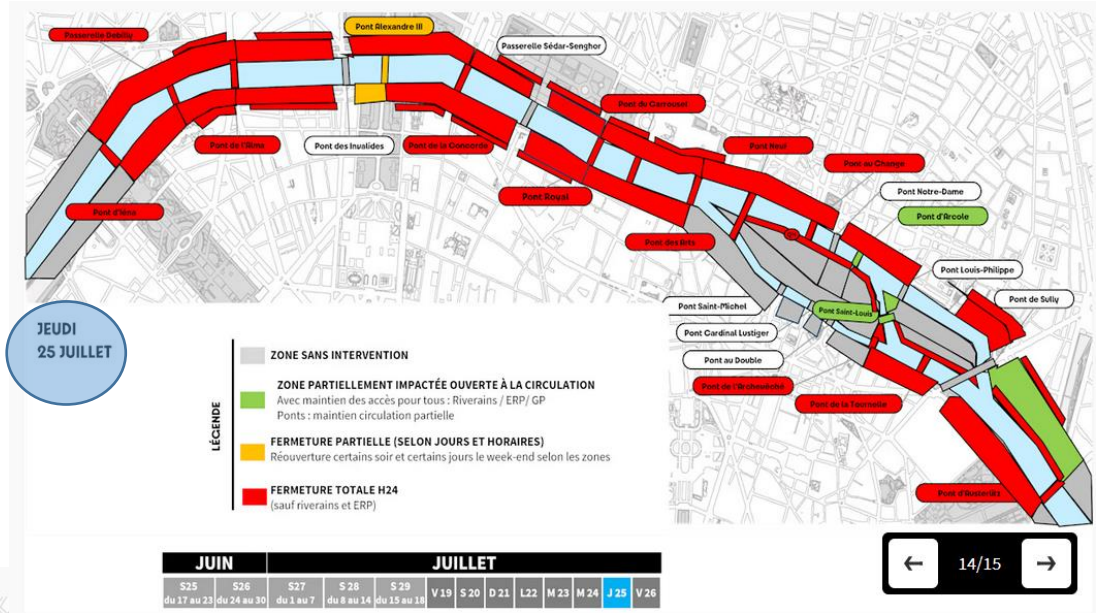

JUIN		JUILLET										
S25 du 17 au 23	S26 du 24 au 30	S27 du 1 au 7	S 28 du 8 au 14	S 29 du 15 au 18	V 19	S 20	D 21	L22	M 23	M 24	J 25	V 26

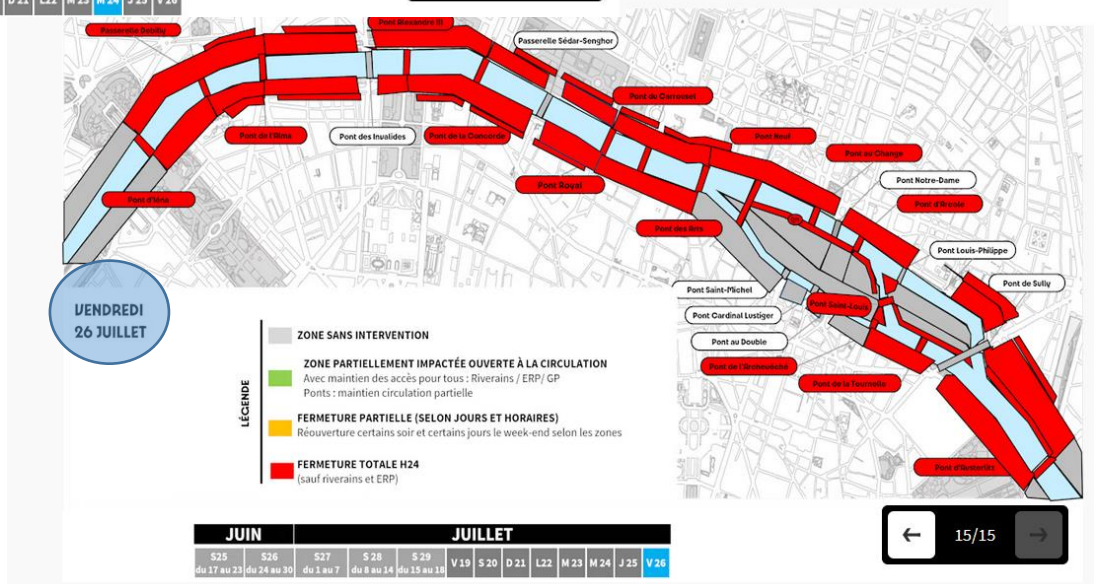

JUIN		JUILLET										
S25 du 17 au 23	S26 du 24 au 30	S27 du 1 au 7	S 28 du 8 au 14	S 29 du 15 au 18	V 19	S 20	D 21	L22	M 23	M 24	J 25	V 26

LES VROP : VOIES RÉSERVÉES AUX VÉHICULES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Prévoir de nombreuses difficultés de circulation en région parisienne

- Temps de trajets rallongés
- Contrôles de police
- Convois officiels
- Ponts fermés
- Voies coupées ou réservées

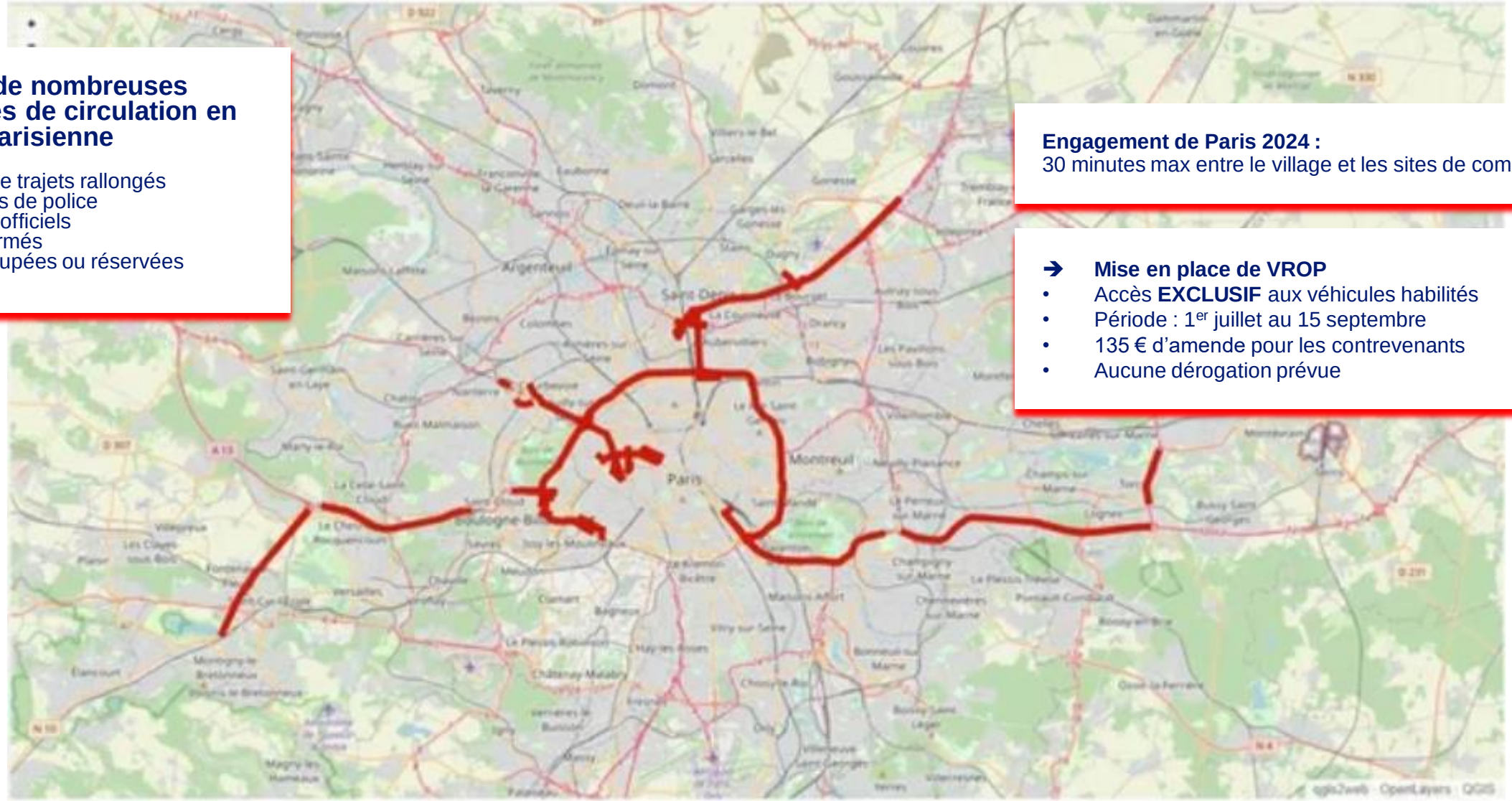

Carte des axes concernés par les restrictions de circulation du 1er juillet au 15 septembre 2024 - InTerLUD

Engagement de Paris 2024 :
30 minutes max entre le village et les sites de compétition

➔ **Mise en place de VROP**
- Accès **EXCLUSIF** aux véhicules habilités
- Période : 1er juillet au 15 septembre
- 135 € d'amende pour les contrevenants
- Aucune dérogation prévue

TRANSPORTS EN COMMUN ET VÉLOS

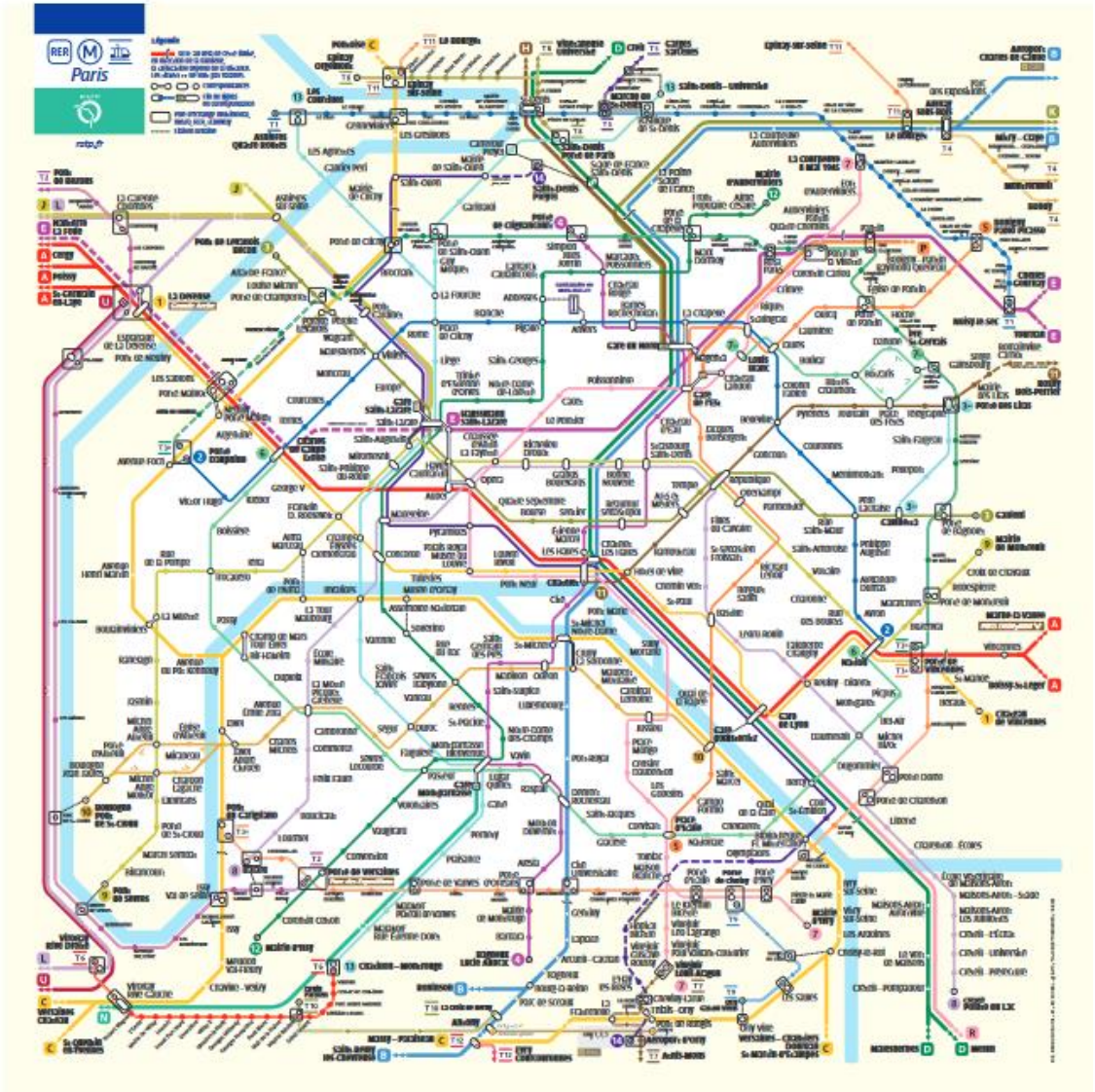

Les transports seront très sollicités et chargés

Stations de métro fermées (lignes 1, 8, 12, 13)

- Champs-Elysées Clémenceau du 01/07 au 15/09
- Concorde & Tuileries du 17/06 au 07/09
- Correspondances non assurées

Des lignes de bus seront supprimées ou interrompues (ex : Seine St Denis, périmètre village).

En vélo des difficultés sont également à attendre en proximité des zones rouges et pour la traversée de la Seine

ET HORS ILE DE FRANCE ?

Le principe retenu est celui d'un dispositif de sécurité équivalent à celui mis en place pour un match de football

- Pas d'impact majeur dans les villes concernées mais des difficultés de circulation sont à anticiper.

- Ci-dessous les liens vers les pages dédiées aux villes Olympiques
  Lyon – Marseille – Bordeaux – Lille – Châteauroux – Nantes – Nice – Saint Etienne

DÉROGATIONS DE CIRCULATION POUR PÉRIMÈTRES ROUGES

Objectif : limiter au maximum les flux de véhicules, sans mettre en péril l'activité économique ou la sécurité des habitants

Lien vers le tableau officiel : prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

	Salariés	Logistique site	Taxis / VTC / Livreurs
Standard	• **PAS D'ACCES** • **DEROGATION** ／Impossibilité motivée pour se rendre sur site à pied (horaires de nuit, distance) ／Véhicules opérateurs réseau ／PMR	• **PAS D'ACCES** • **DEROGATIONS SUR CRENEAUX FOURNIS PAR PP** ／Evacuations déchets ／Livraisons ／Matières dangereuses si première nécessité ／Entretien	• **PAS D'ACCES** ／Livraisons uber / Food Truck ／Poste • **DEROGATIONS** ／Taxis si **client** porteur d'une dérogation
Urgence / Crise	• **PAS D'ACCES** • **DEROGATIONS** ／Astreintes ／Personnels de crise (justificatif planning astreinte)	• **ACCES LIMITES** ／Dépannages ／Transports matières dangereuses ／**UNIQUEMENT DES PROFESSIONNELS AGREES PAR LA PREFECTURE**	• **PAS D'ACCES** ／Livraisons uber / Food Truck ／Poste • **DEROGATIONS** ／Taxis si **client** porteur d'une dérogation

DEMANDES DE DÉROGATIONS

Attention :
Si les demandes ne sont pas raisonnables, risque de blocage complet par les autorités

1. Limiter au maximum les demandes
2. Uniquement les personnes qui ne peuvent pas se passer de leur véhicule pour accéder aux sites
   - PMR
   - Personnes travaillant en horaire décalé, transports en commun non disponible
   - Personnel d'astreinte ou de permanence
   - Quelques cas particuliers à valider par le management
3. Les donneurs d'ordre peuvent être amené à fournir des listes pour justifier les demandes
4. Les personnes concernées se munissent de leur carte grise et d'un justificatif lieu de travail
5. Les personnes concernées font leur demande sur la plateforme **PassJeux**
6. Les autorités vérifient qu'ils sont bien sur la liste transmise par un donneur d'ordre (si transmises)
7. Les autorités accordent, ou non, les autorisations d'accès
8. Le Pass est matérialisé par un QR code sur smartphone et imprimable

EN RÉSUMÉ

- La circulation automobile va être très compliquée : limiter au maximum les déplacements en véhicule,
- Les transports en communs vont être surchargés et parfois perturbés (stations fermées, lignes interrompues)
- Même la circulation en vélo et à pied risque d'être compliquée (ex : traversée de la Seine)
- Se renseigner en temps réel sur les conditions de circulation auprès des sites officiels (cf présentation suivante)
- Anticiper et organiser ses déplacements quel que soit le mode de déplacement
- Définir au strict minimum la liste des personnes devant accéder aux zones rouges, faire faire les demandes de dérogations
- Pour Paris Intramuros :
  - Reporter les évènements regroupant un grand nombre de personnes à après le 15 septembre (coûts, difficultés de logement et de déplacements …)
  - Favoriser le télétravail
  - Introduire de la souplesse dans les horaires (heures d'arrivées et de départ) quand c'est possible

QUELQUES STRATÉGIES D'ENTREPRISE

- Télétravail massif pendant 10 semaines (01/07 au 15/09/2024) :
  - A plein temps
  - 1 jour de plus/accord d'entreprise

- Déménagement de certaines activités (cas de sites très impactés et activités non télétravaillables)
  - Locations temporaires
  - Densification d'autres sites au sein de groupes